

DATE DE CONVOCATION : 20 Mars 2019

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE - B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLEGER - K. GAI - C. BONNEAU - G. MICHELY - E. GARNIER - N. ARILLA - S. HIBON-MINET - P. FRÉON - J.P. ZUCCHI - C. MESLIER - S. LABROUSSE - M.H. AUBINEAU - F. SARDIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : - M. THINON-CLERC donne pouvoir à G. MIGNON - J.P. SIMON donne pouvoir à P. FRÉON - E. RAMBEAU donne pouvoir à B. LAFAYE - K. PERROIS donne pouvoir à J.P. ZUCCHI - C. MECHAIN donne pouvoir à C. MESLIER

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : - M. THINON-CLERC - J.P. SIMON - M.A. CHEVALIER - P. ORMÈCHE - E. RAMBEAU - K. PERROIS - C. MECHAIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. VILLEGER

OBJET : BUDGET « LES HAUTS DE BICHAT » AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération relative à l'approbation du Compte de Gestion 2018,
VU la délibération relative à l'adoption du Compte Administratif 2018,
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances réunie le 19 mars 2019, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2018 du budget annexe « Les Hauts de Bichat » comme suit :

Fonctionnement

| | |
|------------------------------------------------------|---------------|
| Résultat de l'exercice (a): | 0,00 € |
| Résultat antérieur reporté (b) : | 0,00 € |
| Résultat de fonctionnement à affecter (a+b) : | 0,00 € |

Investissement

| | |
|---------------------------------------------------------|----------------------|
| Résultat de l'exercice (c) : | - 11 467,14 € |
| Résultat antérieur reporté (d) : | -12 400,00 € |
| Résultat d'investissement (c+d) : | - 23 867,14 € |
| Restes à réaliser (e) : | 0,00 € |
| Besoin de financement d'investissement (c+d+e) : | 23 867,14 € |

Affectation

| | |
|------------------------------------------------------|-------------|
| Affectation en réserves en investissement (R 1068) : | 0,00 € |
| Report en fonctionnement (R 002) : | 0,00 € |
| Déficit reporté en investissement (D 001) : | 23 867,14 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 21 VOIX POUR**, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE

